

la préfèrent à toute autre ¹ ». Il rappelait au ministre le conflit d'Alexandrie entre Charles IX et la République, qui ne prit fin qu'après une longue campagne diplomatique de François de Noailles, ambassadeur du Roi à Constantinople, non sans avoir sérieusement entamé le prestige de la France en Egypte ². Il ajoutait que la République, comme en 1573, « se soumettra aussitôt que le Roy voudra bien luy faire connoître ses intentions ». Raguse cependant continuait imperturbablement à négocier dans le Levant pour son compte aussi bien que pour celui de sa grande rivale. Les démarches que Girardin pouvait entreprendre auprès de la Porte étaient inefficaces. Louis XIV le laissait sans instructions. Girardin demandait au consul à Venise, Le Blond, « avis de toutes les voiles qui partiront de Venise sous cette bannière (de Raguse) et des lieux de leur destination » car il avait été informé par les Consuls du Levant « que cette bannière paroissoit dans toutes les échelles ³. » A la fin, le Roi s'en émut. « Il est bien important — écrivit-il à l'ambassadeur le 31 août ⁴ — que vous empêchiez par toute sorte de moyens, que les Vénitiens ne se servent à l'avenir de la bannière de Raguse pour couvrir leur commerce... Il est difficile — ajoutait-il — que les Vénitiens puissent se passer de la protection que je leur ai fait accorder,

1. 1^{er} juillet, *ib.* 7165, fol. 6.

2. Cf. Charrière. Négociations de la France dans le Levant. Sur cette phase des rapports franco-ragusains, nous avons publié en 1905 une étude, en serbe, intitulée : *La question d'Alexandrie (1572-79)*. Georges Gozze négocia pour la République un arrangement à Paris et assista au bois de Vincennes à la mort de Charles IX. Ses dépêches sont publiées dans l'étude citée. Nous en ferons l'objet d'un article en français.

3. 11 juillet, *ib.*, fol. 49.

4. *Archives de la Marine*, B⁷ 59, fol. 3 verso.